

A LA DECOUVERTE DE L'EAU, HIER ET AUJOURD'HUI

Ce circuit invite à une promenade au fil de l'eau, du Bachais à Maupertuis, à travers 22 étapes qui dévoilent des curiosités du patrimoine meylanais. Sources, fontaines, ruisseaux, étangs ou torrent jalonnent le parcours.

ETAPE 1 LE PARC DU BRUCHET

Le Parc du Bruchet, situé au sud du Lycée du Grésivaudan, a été aménagé dans le cadre de la réalisation du Cœur Vert. Avant son acquisition en 1989, le terrain constituait un espace de cultures céréalières. Cette zone bocagère et humide ne représentait en fait qu'une maille d'un système agricole plus vaste. Réalisée en 1993 dans la partie sud, la Roselière actuelle se compose d'un étang alimenté par les eaux de drainage et quatre ruisseaux. Elle rappelle ainsi la grande richesse de la commune en eau. C'est un lieu remarquable pour l'observation des plantes aquatiques, roseaux plumeux, massettes, iris jaunes. Au centre, deux îlots offrent un refuge aux colverts et aux poules d'eau. Tôt le matin, héron cendré, martin pêcheur, bergeronnette grise viennent aussi y chasser. Malheureusement l'introduction illicite de poissons carnassiers et de tortues de Floride est un préjudice au bon équilibre de la faune. Soyons vigilants sur la fragilité de cette zone.

Enfin, l'eau de l'étang, se déverse dans des ruisseaux et des canaux qui se jettent dans le canal de la Chantourne parallèle à l'autoroute A41.

ETAPE 2

LE RUISSEAU SAUTE CAILLOU

Ce ruisseau, bordé de grosses pierres qui semblent évoquer les éboulis du St-Eynard, a été aménagé en 1993. Il a été baptisé par les enfants de l'école des Béalières suite à un concours lors des Journées Environnement en 1994. C'est un terrain de recherche privilégié pour y faire des pêches miraculeuses. Sous les pierres, se réfugient larves de phryganes, gammares, aselles et planaires.

ETAPE 3

SOUVENIRS...

"Ici, dans les champs, au printemps, il sortait des sources partout et cette fontaine est le seul vestige de la ferme du Bruchet incendiée avant la guerre de 1914.

Le chanvre était cultivé dans toute la plaine jusqu'au Château du Bachais. Au début du XXème siècle, il été remplacé par la betterave à sucre. Puis la culture des arbres fruitiers s'est développée : les cerisiers abondaient au Bruchet et à Bérivière. Les cerises étaient vendues au marché de gros, Place Saint-André à Grenoble.

La culture des fruits a cessé vers 1960 avec l'urbanisation".

ETAPE 4

Résurgence, allant alimenter la roselière. La végétation profite de ce milieu pour se développer et prospérer.

ETAPE 5

LE PARC DU BACHAIS AUTREFOIS

Château du Bachais.

Appartenant à la famille Périer et à ses descendants depuis 1760, cette bâtisse dauphinoise fut rénovée en 1850 dans le style classique français de l'époque, sur le modèle du château de Vizille. L'édifice fut agrandi, surélevé et orné de tourelles et de clochetons afin d'accentuer son allure de château.

La propriété, entourée d'un vaste parc boisé et clos de murs, était alimentée par les eaux du Bourcet qui descendent le long du chemin du Bachais.

Histoire et composition du jardin du Bachais

Le jardin fut réalisé en 1898 lors d'une rénovation du château et la lisière boisée, située à l'est, conservée, ce qui explique la présence actuelle de chênes multi centenaires. Le dessin initial du jardin respecte les principes du style composite, très répandu au XIXème siècle, qui réconcilie deux styles antagonistes : celui du jardin régulier du XVIIème siècle, qui a inspiré l'aménagement de la terrasse située devant la résidence, et celui du jardin paysager du XIXème siècle, inspiré des jardins anglais, qui caractérise le reste du parc.

Plan d'eau du Bachais (ancien routoir)

Situé au sud du parc, à quelques pas d'ici, le plan d'eau se compose de deux étangs reliés l'un à l'autre .Ils sont alimentés par la source du Bachais, qui naît à Corenc, plusieurs sources jaillissant sur place et des petits ruisseaux. Le plus grand des étangs a été enrichi par une grande variété de plantes aquatiques, parfois exotiques.

ETAPE 6

LE PARC DU BACHAIS AUJOURD'HUI

Acheté par la commune en 1989, le parc fut réaménagé en 1993 dans le cadre de la réalisation du Cœur Vert. La nouvelle composition a tenté de préserver le caractère composite du jardin, tout en mettant en valeur son aspect romantique. A la conception très géométrique de la partie nord du parc, dessinée par les axes de la fontaine et de la roseraie, s'oppose au sud la nature dans toute sa simplicité, grâce au plan d'eau et aux arbres immenses. L'eau a été mise en valeur sous des formes très diverses et les différentes parties du parc se déclinent désormais en jardins sensoriels, offrant une vaste palette de couleurs et de senteurs.

Fontaine du Bachais

Située au Nord, cette fontaine a été réalisée en 1993. Elle ouvre une perspective sur la prairie centrale et donne naissance à un petit canal d'ornement. Elle est alimentée

par une ancienne canalisation du XIX^{ème} siècle qui reliait le château à la source du Cizerain.

ETAPE 7

LE CADRAN SOLAIRE

Couvrant une superficie de 154 m², il s'agit d'un cadran analemmatique. La position de l'aiguille (ou style) varie selon l'époque de l'année. Ici, c'est le promeneur qui fait office de style. Placé dos au soleil, il se range sur l'échelle de dates. L'axe de son ombre prolongée indique l'heure solaire située sur l'ellipse horaire, mais il doit utiliser la table de correction pour connaître l'heure légale. Le cadran solaire est doté d'une couronne d'orientation indiquant les principaux sommets de la chaîne de Belledonne. Il peut aussi être utilisé la nuit comme cadran lunaire.

Remarquez sa devise.

ETAPE 8

LE PONT DE LA SOURCE

A cet emplacement, se trouvait une ancienne source, récemment transformée en petite mare. En contrebas, elle se déverse dans le ruisseau "Saute-caillou". Difficile d'accès, la mare révèle des trésors. Certaines années, des larves de triton palmé y éclosent. Ce petit batracien de 10 cm, devenu très rare dans les zones humides de Meylan, nécessite une complète protection. De nombreux insectes aquatiques, présents sur l'eau (gerris, hydrophiles), dans l'eau (dytiques, nêpes) ou à l'état larvaire (larves de libellule) dans la vase peuplent ces mini-milieus aquatiques. Hormis son intérêt hydrologique, la mare, réservoir d'espèces animales et végétales constitue un patrimoine naturel de grande valeur.

ETAPE 9

LA FONTAINE AUX BAMBOUS

Le souci de préserver l'eau sous toutes ses formes (sources, ruisseaux, mares) et de la mettre en valeur conduit par exemple à la création de cette belle et originale fontaine. Les bambous qui entourent ses trois plateaux de pierre lui donnent un

charme exotique. Il faut cependant rappeler que les bambous – amateurs de sols humides – sont très présents sur la commune...

BEALIERES

Vous êtes ici en bordure du quartier des Béalières, ZAC (Zone d'aménagement concerté) réalisée en quatre tranches, de 1980 à 1988, par la commune. Urbaniser une zone marécageuse, tout en préservant le site et l'eau, a été un des objectifs majeurs du projet.

Béal 4, plus au sud et Béal 3 que vous allez maintenant traverser ont été construits entre 1985 et 1988, selon des concepts et des méthodes traditionnels.

ETAPE 10

LE RUISSEAU DE BERIVIERE

La source de Monts sort du mur de cette propriété et alimente ce petit bassin en pierre. Elle se déverse au-dessous dans le ruisseau de Bérivière.

Le ruisseau apparaît plus au nord sur le chemin de Bérivière, entre l'avenue de Chartreuse et l'avenue des Sept-Laux. Il longe ce chemin, reçoit les eaux de plusieurs sources et d'un ruisseau provenant de la coulée verte. Au chemin des Béalières, une partie du ruisseau bifurque vers celui de l'Hermitage, alors que l'autre longe la place des Tuileaux, puis passe sous l'avenue du Granier pour réapparaître sous le nom de ruisseau de Malacher.

ETAPE 11

LE PASSAGE DE LA GRANDE TRAVERSE

Lors de la création du quartier des Béalières une réflexion était déjà engagée autour de la réalisation d'un cheminement piéton qui "traverserait" la commune d'est en ouest.

Le nom "La Grande Traverse" a été donné à ce chemin bordé de haies, première "matérialisation" de ce projet.

Le parcours permet de tisser un lien fort à travers le temps, entre les époques, les quartiers, les habitants et à chaque meylanais, de s'intégrer dans une notion de territoire et de citoyenneté. Vingt-cinq sites choisis attirent l'attention des promeneurs sur le paysage, l'urbanisme, l'histoire, la vie rurale, l'eau et la nature.

Elément créatif et utile de connaissance, de sensibilisation et d'animation "La Grande Traverse" devrait favoriser la pérennité de l'harmonie et du bien vivre à Meylan.

Sa réalisation, en cours d'étude, verra le jour dans un proche avenir

ETAPE 11 (bis)

BEALIERES

(Suite et retour chronologique)

Vous allez pénétrer dans Béal 2 puis Béal ,1 construits entre 1980 et 1984.

En 1979, la commune de Meylan décide d'urbaniser le site des Béalières. Souhaitant associer les futurs habitants à ce projet, la municipalité suscite la création d'un Atelier Public d'Urbanisation. L'APU, lieu de réflexion et de propositions, fonctionnera jusqu'à la livraison des premiers logements.

Fruits de cette concertation, Béal 1 et 2 ont été réalisés sur les bases de l'écologie urbaine. Le paysage naturel a été conservé. La trame du bâti a formé des rues, des cours, des places avec de nombreux passages et chemins. Un ancien champ, bordé de haies et de ruisseaux, est devenu la coulée verte centrale. La circulation donne priorité aux piétons.

- Préserver l'eau si possible à ciel ouvert pour conserver au quartier son originalité
- Retenir l'eau sur place et remettre en état le réseau d'écoulement pour éviter les problèmes (inondations)
- Maintenir la végétation existante et la fraîcheur.

Ces souhaits ont été réalisés : la végétation, l'eau ou parfois ses traces ont été préservées. Dans ce quartier, vous pouvez découvrir sources, ruisseaux, fontaines, canaux d'alimentation, fossés et même un ancien routoir.

ETAPE 12

LE ROUTOIR

Pendant des siècles, le chanvre a tenu une place prépondérante dans l'activité agricole de Meylan. La commune comptait ainsi plusieurs "routoirs", bassins servant à faire tremper le chanvre. Placés dans des lieux ombragés, ces routoirs étaient bordés de pierres et alimentés en eau courante par de petits ruisseaux, les "béals". Occupant les terres bocagères de la plaine, la culture du chanvre s'est surtout développée à partir du XV^{ème} siècle. Liés en bottes appelées "boisses", les pieds étaient transportés au routoir afin de les faire "rouir", c'est à dire tremper dans l'eau courante. Les boisses étaient maintenues par des plateaux couverts de grosses pierres. Après quelques jours, les bottes étaient détachées et mises à sécher dans les champs. Les tiges de chanvre étaient ensuite "teillées" c'est-à-dire broyées afin de débarrasser les fibres de la "chenevotte". Après le teillage, la filasse était peignée puis filée. Les fibres grossières servaient à confectionner des cordages, les fines étaient utilisées pour la toile. Les chenevottes étaient récupérées pour le chauffage. La culture du chanvre connut un déclin rapide à la fin du XIX^{ème} siècle, et le dernier carré de chanvre de la commune a disparu en 1906.

Nombreux sont les noms de rues qui évoquent la culture du chanvre dans le quartier des Béalières.

ETAPE 13

BORNE FONTAINE DU PASSAGE DU PERE COHARD

Mettre de l'eau potable à disposition des enfants et des adultes, tel est le rôle des bornes fontaines. Elles facilitent le contact avec l'eau pour le rafraîchissement et le jeu.

Lors de la construction du quartier, cinq bornes fontaines ont été installées. Vous en apercevrez une autre à votre gauche, sur la placette, rue Stella Montis (50 mètres plus loin.)

Deux seront encore indiquées au cours du circuit. Ces bornes fontaines sont tellement appréciées par le public qu'une nouvelle borne fontaine vient d'être érigée sur le Routoir, à la hauteur de l'école élémentaire.

ETAPE 14

BORNE FONTAINE

Rue des Boisses

ETAPE 15

LE RUISSEAU DE L'HERMITAGE

Le ruisseau naît sur les hauteurs de la commune, dans le quartier de la Queyrassine situé en aval du chemin de l'église. Il descend ensuite vers le sud, jusqu'à l'avenue de Chartreuse, qu'il suit jusqu'à celle des Sept-Laux. Longeant le chemin de l'Hermitage, il se déverse dans une plage de rétention située en amont de l'avenue des Quatre-Chemins. De l'autre côté de cette voie, il plonge au sein d'un enrochement artificiel qui permet de réduire la force d'impact des eaux et donc de limiter les risques d'inondation. Le ruisseau côtoie ensuite les bâtiments du CENT, avant de se jeter dans la Chantourne, au niveau de l'échangeur routier de Meylan-Est.

ETAPE 16

LE CHATEAU DE MAUPERTUIS

En 1794 Joseph Vincent Ferrier de Montal s'installe dans un domaine, au lieu-dit Saint-Mury, comprenant parc, château et dépendances.

Morcelée, vendue en 1836 puis en 1844, la propriété est finalement acquise par Emile Baudrand, parfumeur, en 1866. Il entreprend de grands travaux.

Le château, dans le style classique des grandes maisons bourgeoises dauphinoises, est transformé en un bel exemple de l'art du Second Empire influencé par le style italien. On peut le constater en admirant la marquise qui orne l'entrée principale* au nord, la verrière en rotonde sur la toiture et le choix des couleurs des façades et des volets. Les façades nord et sud, fort harmonieuses, sont identiques.

Monsieur Albert Cartier-Million, propriétaire des usines Lustucru à Grenoble, se rend acquéreur du domaine en 1931 et conserve le château en l'état. Récemment rénové, il accueille désormais des bureaux.

*Non visible du parcours

Deux lions de pierre, datant de la première moitié du XIXème siècle, œuvres du célèbre sculpteur Victor Sappey encadrent l'escalier menant à cette entrée.

ETAPE 17

LE BASSIN CONTEMPORAIN

Créé lors de l'aménagement du parc en 1992, ce bassin courbe accueille aujourd'hui des espèces végétales et animales des zones humides. Nénuphars et sagittaires y fleurissent. Dans l'eau nagent perches-soleil et épinoches. Suivant les saisons, de nombreux insectes aquatiques s'y réfugient. L'été, les grenouilles aiment se chauffer au soleil sur ses bords ou sur les feuilles.

En suivant la boucle de retour du circuit, vous longerez, près du panneau 2,1 un bassin similaire construit en même temps que celui-ci.

ETAPE 18

LE PARC DE MAUPERTUIS AUTREFOIS

La réalisation du Parc de Maupertuis vers 1808, est attribuée à Jean-Marie Morel, le grand homme de l'art paysager français de la fin du XVIIIème siècle.

Tout d'abord ingénieur géographe, Morel (1728-1810) s'intéresse ensuite à l'art des jardins. Il réalise une cinquantaine de jardins en France pendant une carrière de plus de quarante ans. Auteur de la *Théorie des jardins* et de plusieurs mémoires sur l'architecture, ce créateur avait compris que les éléments constitutifs des paysages devaient guider, sinon dicter, l'art paysager. Le terme "d'architecte paysagiste" usité de nos jours, mais qui n'avait rien de courant au 18^{ème} siècle, a peut-être été créé par lui.

Peu de jardins de Jean-Marie Morel ont été préservés.

C'est le cas pour Maupertuis, dont le parc a été transformé en partie par Emile Baudrand qui fit ajouter des serres de plantes exotiques et cultiver des terres.

Puis, d'autres modifications ont été apportées par Monsieur Cartier-Million : les étangs servaient alors à l'élevage des carpes, truites et écrevisses tandis que cerfs et daims hantaient le bois.

ETAPE 18 bis

LE PARC DES ETANGS AUJOURD'HUI

Acquise par la municipalité en 1987, la partie publique du domaine de Maupertuis, d'une superficie de 5 ha, s'appelle depuis 1992 le parc des Etangs.

Le ruisseau de Maupertuis naît sous le mur d'enceinte au nord du parc et alimente les deux étangs. Il continue son chemin pour se jeter dans la plage de rétention d'eau du torrent de Jaillières. Jusqu'au début du siècle, il alimentait en aval les deux moulins de Charlaix appartenant au domaine de Maupertuis, où les meylanais venaient moudre leur grain.

L'aménagement actuel du parc a consisté à créer des observatoires et des aménagements pour la faune sauvage.

En suivant le parcours, vous longez les étangs, traversez le ruisseau, pour découvrir des essences d'arbres rares : platanes d'Orient, séquoia géant, thuya géant de Californie. L'abattage de certains spécimens en mauvais état s'accompagne de la plantation d'autres essences.

Après une succession de jeux d'ombres et de lumière, le parc s'ouvre sur une belle clairière.

ETAPE 19

LE TORRENT DE JAILLIERES

Le torrent de Jaillières naît sur les coteaux du Saint-Eynard, à l'ouest des réservoirs de la Dhuy, en amont de Château-Corbeau. Il longe le chemin de Maupertuis qui le sépare du parc des Etangs, avant de se jeter dans la plage de rétention de Praly destinée à retenir les matériaux transportés par les eaux. Le torrent de Jaillières est également appelé torrent de la Ruine, de "ruina" qui qualifiait au Moyen Age les chutes de pierres entraînées sur les hameaux par les eaux de ruissellement. Grand pourvoyeur de limons et de graviers, le torrent a en effet longtemps suscité l'inquiétude des riverains. En dépit des efforts entrepris, les débordements du torrent restent difficiles à maîtriser et dévastent encore parfois les hameaux proches. Au niveau du hameau de Maupertuis, le torrent s'écoule désormais dans un lit de béton

ponctué d'espaliers, destinés à adoucir la pente et donc la vitesse d'écoulement des eaux.

ETAPE 20

LA FONTAINE DE MAUPERTUIS

Il semble que son origine soit aussi ancienne que celle de la propriété.

Dans une lettre adressée au maire Alcide Thouvard, en août 1896, à propos de cette fontaine, les habitants de Maupertuis se plaignent de devoir "*attendre plus d'une heure pour obtenir dix litres d'eau de la fontaine existante, quantité d'eau dérisoire pour alimenter une population de dix ménages formant ensemble trente et un habitants*".Après vingt ans d'attente et de promesses, ils sollicitent la construction d'une fontaine lavoir.

Celle-ci sera réalisée en 1898, comme l'atteste une délibération du mois de mai autorisant le paiement des travaux.

Il s'agit sans doute du bassin situé 50 mètres plus bas, à droite, dans ce chemin.

ETAPE 21

LE PIEGE A CHOUETTE

L'histoire de son origine est aussi curieuse que le piège lui-même !

Il y a plus de 40 ans, Monsieur Albert Cartier Million convoqua un ingénieur de son entreprise pour lui exposer un dilemme : "*une chouette dans mon parc m'empêche fréquemment de dormir, j'aime trop les bêtes pour la tuer. Je veux la capturer vivante. Débrouillez-vous pour résoudre ce problème*".

Après réflexion, l'ingénieur trouva cette solution : installer au milieu de la prairie un haut poteau vertical enduit de glu à son extrémité, et fixer à sa base un mécanisme permettant de l'incliner jusqu'à ce qu'il soit possible de capturer l'oiseau englué à son sommet.

Si le brevet ne fût pas "pris", l'oiseau le fût...

ETAPE 22

Borne fontaine, place du Routoir.

Le départ et le retour se font

Aux Archives municipales de Meylan

12 avenue du Granier

38240 Meylan

04 76 41 16 25